



Le Groupe
Conseil communal
Ville de Namur



Inscription d'un point complémentaire – Conseil communal du 25 avril 2023

Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Directrice générale,

Conformément aux dispositions du Code de la Démocratie Locale et du règlement d'ordre intérieur, je sollicite l'inscription à l'ordre du jour du prochain Conseil communal du 25 avril 2023, le point suivant :

Extension du piétonnier : concertation avec les commerçants et parking place du palais de justice

Monsieur le Bourgmestre,
Chers Collègues,

Dans ce projet d'extension du piétonnier, nous souhaitons vous entendre sur deux aspects liés notamment à l'attraction commerciale et la mobilité.

Tout d'abord, lors du dernier Conseil communal, nous avons pu prendre acte des projets FEDER pour notre Ville et celui plus particulièrement qui concernait l'extension du piétonnier. Nous avons alors indiqué combien la concertation était à nos yeux importante et singulièrement celle avec les commerçants au vu des réticences et même de l'opposition exprimée au sujet de ce dossier.

Pourriez-vous dès lors nous rassurer qu'à ce stade du projet un dialogue a pu être (ré-)instauré avec ces acteurs importants de l'attraction de notre Centre-Ville ?

Par ailleurs, dans ce vaste chantier, nous savons que vous prévoyez de rendre piéton la place du Palais de Justice, puis la place Saint-Aubain dès que l'offre de stationnement aura pu être complétée par un nouveau parking souterrain place du Palais de Justice. Un projet que vous avez confirmé récemment au-delà des réticences et les multiples péripéties.

Pourriez-vous dès lors nous informer de l'évolution de ce dossier ? Quelles sont à ce stade les relations entre la Ville et le promoteur du projet d'une part et l'UNamur d'autre part ?

Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Pour le groupe PS,

Fabian MARTIN
Conseiller communal
Chef de groupe



Le Groupe
Conseil communal
Ville de Namur



Inscription d'un point complémentaire – Conseil communal du 25 avril 2023

Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Directrice générale,

Conformément aux dispositions du Code de la Démocratie Locale et du règlement d'ordre intérieur, je sollicite l'inscription à l'ordre du jour du prochain Conseil communal du 25 avril 2023, le point suivant :

Avancées du projet de revitalisation du square Léopold

Monsieur le Bourgmestre,
Chers Collègues,

Le Côté Verre, projet mixte d'environ 50 000 m² - pour lequel nous nous sommes déjà largement exprimés et positionnés lors de Conseils précédant - allie commerces, restaurants, bureaux, logements, loisirs et emplacements de parkings.

Le projet sera soumis à enquête publique à partir de ce 25 avril.

Pourriez-vous faire le point de la situation à propos de ce dossier qui retient l'attention de nombreux Namurois ?

Quel planning serait annoncé avant la pose éventuelle de la première pierre ?

Quelles étapes ont été franchies et quelles sont celles encore à venir ?

Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Pour le groupe PS,

Eliane TILLIEUX
Conseillère communale



Le Groupe
Conseil communal
Ville de Namur



Inscription d'un point complémentaire – Conseil communal du 25 avril 2023

Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Directrice générale,

Conformément aux dispositions du Code de la Démocratie Locale et du règlement d'ordre intérieur, je sollicite l'inscription à l'ordre du jour du prochain Conseil communal du 25 avril 2023, le point suivant :

Mesure de lutte contre le frelon asiatique et d'aide aux apiculteurs

Monsieur le Bourgmestre,
Chers Collègues,

Le frelon asiatique a fait son apparition dans la région de Tournai en 2016. Depuis lors, il n'a cessé sa progression et est présent sur l'ensemble du territoire wallon.

Nous allons devoir apprendre à vivre avec cette espèce invasive qui, outre les risques pour la santé humaine en termes de piqûres, menace gravement l'apiculture wallonne.

Quelles mesures d'aides et de soutien la ville a-t-elle prises ou compte-t-elle prendre pour soutenir les apiculteurs dans cette lutte contre le frelon asiatique. Un piège à frelon à installer à l'entrée de chaque ruche coûte environ 20 à 30 euros ? La ville pourrait-elle prévoir une intervention dans le coût d'achats de tels pièges à l'instar de la commune de Bastogne qui a été la première commune à financer ce combat contre les frelons asiatiques ?

Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Pour le groupe PS,

Eliane TILLIEUX
Conseillère communale

25 avril 2023

Patricia Grandchamps, conseillère communale

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Échevin·es,
Chères et chers collègues,



Dans le cadre du conflit social majeur chez Delhaize suite à l'annonce de la mise sous franchise d'une partie des magasins actuels, notre groupe tient à manifester tout son soutien auprès des 9.200 travailleuses et travailleurs concernés.

En effet, l'impact que cette décision constitue sur les conditions de travail du personnel est conséquente. Certains acquis sociaux sont mis en péril par le changement de commission paritaire : salaires, temps de travail, statuts, etc.

Ensuite, avec la franchise des magasins, ce sont désormais des indépendantes et indépendants qui devront assumer les risques financiers avec éventuellement des licenciements, en cas de coup dur.

Et enfin, le danger pour le secteur de la grande distribution serait que cette absence de concertation sociale ne devienne la norme.

Pour Écolo, la qualité de l'emploi, le respect du droit du travail et des droits des travailleuses et travailleurs sont primordiaux. Dans ce cadre, les agissements actuels de Delhaize sont abusifs et doivent donc être dénoncés. Delhaize est une entreprise rentable, qui fait des bénéfices. Or au moment où le conflit social est au plus fort, l'assemblée générale du groupe décide d'augmenter les dividendes de 10% ; c'est inadmissible.

Cette matière est fédérale, nous le savons. D'ailleurs, comme d'autres partis, ÉCOLO agit aussi dans les cercles concernés. Notre parlementaire ÉCOLO, Cécile Cornet, a déposé plusieurs textes pour dénoncer la situation et proposer des solutions en lien avec le niveau de compétence fédéral.

Bien que cette matière est fédérale, cette décision aura indéniablement des conséquences sur le plan local. Il y aura des impacts négatifs importants à Namur aussi puisque nous disposons sur notre territoire de 2 magasins concernés par cette franchisation.

Alors que la Ville souhaite développer l'emploi à Namur, nous risquons d'en perdre. Le risque est aussi et de voir les prix augmenter pour les clients namurois. Cela augmenterait la pauvreté et la précarité. Dans le contexte actuel, chaque euro compte, surtout pour les personnes occupées dans des emplois déjà peu rémunérés et souvent à temps partiel.

Au moment d'écrire ces lignes, la désignation d'un conciliateur social n'a pas porté ses fruits. Certains évoquent des risques d'un durcissement du conflit et une possibilité de basculement dans la violence.

Dès lors, à notre niveau, il y a lieu d'agir également et de soutenir les travailleurs et travailleuses de Delhaize.

Ainsi voici ce que la Ville pourrait entreprendre :

- Organiser une rencontre entre les élu·es communaux, les représentant·es syndicaux des travailleurs des deux magasins situés sur notre territoire (Bouge et Jambes) ;
- Interpeller Delhaize et symboliquement demander que les actionnaires reviennent sur leur décision et qu'à défaut une vraie concertation ait lieu ;
- Donner des consignes claires à notre police pour qu'elle ne se rende sur les lieux qu'en cas d'impérieuse nécessité et qu'elle agisse avec le plus grand respect des manifestantes et manifestants. Nous savons que nous disposons d'une police humaine et respectueuse mais quand l'autorité rappelle ce principe et insiste, cela réduit encore tout risque de débordement (pour autant qu'il existe).

La question est simple : quelles initiatives la Ville va-t-elle prendre en la matière ?

D'ores et déjà, merci pour vos réponses que nous espérons soutenantes.

Patricia Grandchamps

PROJET : Motion « Namur, ville antifasciste »

L'Histoire nous a démontré les terribles ravages que causent les violences d'extrême-droite. Pourtant, le contexte international actuel nous rappelle sans cesse que la lutte antifasciste est un combat continu et qu'il est plus important que jamais de réaffirmer les valeurs de démocratie, de justice et d'égalité qui sont les nôtres.

Depuis plusieurs années, nous constatons la montée des populismes d'extrême-droite un peu partout dans le monde. L'Union européenne est loin d'être épargnée. Il suffit pour s'en convaincre d'observer la situation en Italie, en Pologne, en Hongrie ou en France. En Belgique, les prochaines élections en Flandre s'annoncent particulièrement sombres. Et s'il semble que le territoire wallon continue de résister à la percée de partis d'extrême-droite, nous aurions tort de nous considérer comme immunisé.es. Les réunions organisées par des groupuscules dans différentes villes wallonnes nous rappellent leur existence et leur volonté de s'organiser.

Le contexte de crises successives que nous traversons depuis plusieurs années constitue un terreau favorable à la montée des idées d'extrême droite. Les résultats de la récente enquête « Noir-Jaune-blues » nous alertent d'ailleurs sur le désenchantement démocratique au sein de la population et sur l'existence d'une tentation autoritaire de plus en plus marquée. Ces partis et mouvements jouent sur les peurs de la population, alimentent la méfiance de cette dernière envers la démocratie et tendent à désigner des boucs émissaires responsables de tous les maux.

Partout, les partis et mouvements d'extrême-droite prônent la haine et le rejet des minorités, qu'elles soient nationales, ethniques, religieuses ou raciales. L'extrême-droite promeut le racisme et l'antisémitisme. Elle cible également les minorités de genre et communautés LGBTQIA+ qui voient leurs droits fondamentaux remis en cause partout lorsque le fascisme est au pouvoir. Les situations en Italie, en Hongrie et en Pologne en constituent de parfaites illustrations.

À côté d'une volonté d'imposer des idées réactionnaires et une société autoritaire, l'extrême-droite est également responsable, chaque année, de plusieurs attentats mortels. Là encore, la Belgique est concernée par cette menace. Rappelons le cas du militaire d'extrême-droite *Jürgen Conings*, en fuite après avoir volé des armes et recherché durant plusieurs semaines. De même, un projet d'attentat d'extrême-droite a été déjoué en Flandre, en septembre 2022. Le Centre de Recherche et d'Information Socio-Politique (CRISP) nous rappelle d'ailleurs que les menaces liées à l'extrême-droite en Belgique suscitent un important regain d'intérêt de la part des Services de renseignements depuis 2019.

Les valeurs antifascistes ont toujours été centrales sur le territoire namurois. Elles en constituent l'ADN. Membre du réseau Territoires de la Mémoire, la Ville de Namur est une terre d'accueil, une ville solidaire et hospitalière. Elle l'a encore

montré récemment, lors de l'accueil des réfugié.es ukrainien.nes. Elle compte sur son territoire deux Centres d'accueil, avec un tissu associatif très actif et des collaborations importantes entre le terrain et les autorités communales.

La lutte contre le racisme et les violences liées au genre constituent également des priorités pour la Ville de Namur. En témoignent notamment l'organisation d'une étude en 2023 portant sur le racisme et les discriminations envers les populations afrodescendantes namuroises, la rénovation complète du Musée africain de Namur, l'étude relative à la discrimination au logement sur le territoire, l'élaboration d'un plan Mix'Cité ou encore l'ouverture prochaine d'un Espace VIF dédié à la prise en charge des violences intrafamiliales.

La Ville est aussi engagée dans des animations d'éveil à la démocratie et à la citoyenneté dans les écoles dans le but de sensibiliser les jeunes générations et de perpétuer le nécessaire travail de mémoire.

Ces valeurs que la Ville de Namur défend ardemment doivent être réaffirmées et défendues contre les idées d'extrême-droite. Namur jouit d'une valeur symbolique importante, en tant que capitale de la Wallonie et hôte d'institutions politiques majeures. Elle se doit de résister activement contre cette idéologie de haine et continuer de promouvoir le vivre-ensemble.

Enfin, sur le plan légal, rappelons que :

- les engagements européens et internationaux pris par la Belgique pour le respect des droits fondamentaux des personnes et en particulier des plus vulnérables : Déclaration universelle des droits humains, Convention européenne de sauvegarde des droits humains, Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ;
- la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination et la Loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie ;
- la loi du 23 mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national-socialiste allemand pendant la seconde guerre mondiale ;
- les dispositions du Code pénal punissant les délits de haine ;
- la Charte de la Démocratie renouvelée par les partis se présentant aux élections dans l'espace francophone renouvelée le 8 mai 2022 ;

Pour tous ces éléments, nous proposons l'adoption d'une motion « Namur, ville antifasciste ».

Ce faisant, Namur s'engagerait à :

- Empêcher, par tous les moyens légaux, la diffusion de propos incitant à la haine, au racisme, à l'antisémitisme, au sexisme, ou autre propos de haine envers des minorités, à Namur ;

- Empêcher, par tous les moyens légaux, la tenue d'événements liés à l'extrême-droite ;
- Soutenir et promouvoir les initiatives prises par les membres de la société civile dans le cadre du travail de mémoire relatif à la lutte contre les dangers du nazisme, du fascisme et de l'extrême-droite ;
- Sensibiliser et impliquer la jeunesse, via des projets dans les écoles où l'administration communale est le pouvoir organisateur, aux dangers de l'extrême-droite et à l'histoire des migrations afin de promouvoir l'égalité et le vivre-ensemble ;